





Liste de vérification – Demande de recommandation PPICF St-Pierre-Jolys

Les demandes ne seront pas prises en compte si elles sont incomplètes ou ne respectent pas les exigences d'admissibilité fédérales. Il incombe aux employeurs de s'assurer qu'ils répondent aux exigences du programme, qu'ils utilisent la version la plus récente des formulaires applicables et que leur demande est complète.

Les demandes contenant des informations frauduleuses, des faits dissimulés ou faussement représentés, y compris mais sans s'y limiter à une fausse déclaration volontaire du titre de l'emploi, seront refusées et pourraient nuire à une participation future au programme.

REMARQUE: Veuillez fournir des copies des documents suivants, pas les originaux.

1	Formulaire de demande de recommandation Rempli par l'employeur.	
2	Annexe à la demande de recommandation : Formulaire d'intention de résider Déclaration fournie par le candidat expliquant son intention de s'établir dans la communauté. Exemples : connaissances de la communauté, actions entreprises pour s'y établir, etc. Le texte doit compter au moins 250 mots (maximum 500) et être rédigé par le candidat. Toute déclaration plagiée ou similaire à celle d'un autre candidat entraînera le rejet de la demande.	
3	Offre d'emploi à un ressortissant étranger – Programme pilote d'immigration dans les communautés francophones (IMM 0251) Rempli par l'employeur.	
4	Annexe 1 – Programme pilote d'immigration dans les communautés francophones (IMM 0252) Rempli par le candidat.	
5	Preuve de scolarité Copie d'un diplôme ou certificat canadien OU une évaluation des diplômes d'études (datant de moins de 5 ans) ET copie du diplôme étranger.	
6	Preuve de compétence linguistique Résultats d'un test de langue désigné datant de moins de 18 mois.	
7	Preuve d'expérience professionnelle Lettres de référence de l'employeur pour les périodes indiquées. Elles doivent inclure : O Période d'emploi (dates de début et fin) O Description des tâches	







	 Code CNP correspondant (si connu) Salaire annuel total et avantages Nombre d'heures travaillées par semaine Nom de l'employeur, signature, adresse complète, téléphone et courriel 	
	Si la lettre n'est pas disponible, fournir bulletins de paie et contrats de travail. Pour les exemptions liées à une expérience étudiante, fournir preuve d'inscription à temps plein et preuve de résidence dans la communauté pendant au moins 16 des 24 derniers mois (ex. : bail, reçus de loyer ou factures).	
8	Copie de la page de données biographiques du passeport ou document de voyage	
9	Copie du statut de résident temporaire (si au Canada) Le statut doit être valide le jour de la soumission de la demande.	

REMARQUE: Nous ne demanderons pas de preuve de fonds d'établissement, mais sachez qu'IRCC l'exigera.